

Ville de



LA FARLÈDE



LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

ETAT CIVIL

- Carte Nationale d'identité ou du Passeport
- Carte de sécurité sociale
- Titre de séjour (avec récépissé de la demande de renouvellement, le cas échéant)
- Pour les personnes divorcées ou en instance de divorce, l'ordonnance de non conciliation ou de l'extrait du jugement de divorce ou l'acte de saisine du JAF ou de l'extrait du Rapport de médiation validant la séparation ou Déclaration de rupture de PACS

CCAS

Tél : 04.94.27.85.84

s.malagoli@lafarlede.fr

ccas@lafarlede.fr

ENFANT A CHARGE

- Livret de famille (avec mention veuvage) ou actes de naissance
- Certificat de grossesse si un enfant est attendu

LOGEMENT ACTUEL

- Bail et les 3 dernières quittances de loyer ou attestation du bailleur indiquant que vous êtes à jour de vos loyers
- Attestation d'hébergement + CNI + justificatif de domicile
- Attestation de domiciliation

RESSOURCES

- Copie du dernier et avant dernier Avis d'imposition ou de Non-Imposition (certificat de l'administration fiscale le cas échéant)
- Copie du contrat de travail
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire (ou attestation de l'employeur précisant le montant du salaire, la date d'entrée, la nature du contrat)
- Copie de la notification Pôle emploi et copie des 3 derniers avis de paiement des indemnités
- Copie de la dernière notification du RSA
- Copie de la dernière notification pour les prestations CAF (attestation CAF)
- Copie des pensions, retraites, rentes ou bourses
- Copie de toute pièce justificative en cas de pension alimentaire

AUTRES DOCUMENTS

- Copie de la notification de décision de la Commission Départementale de Médiation reconnaissant votre dossier prioritaire DALO (Droit Au Logement Opposable)
- Copie de la notification de MDPH et de la CMI